



**PRÉFET  
DE L'INDRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
Départementale des Territoires  
Service d'Appui aux Territoires Ruraux**  
Affaire suivie par : Sylvain ROUET  
Courriel : sylvain.rouet@indre.gouv.fr

**FLORENCE COTTIN**

Châteauroux, le 21 septembre 2020

Directrice Départementale des Territoires

**OBJET : Synthèse des observations effectuées dans le cadre de la consultation du public, relative à l'arrêté "points d'eau – ZNT"**

Le projet d'arrêté "points d'eau – ZNT" pris en application de l'article 1 de l'arrêté ministériel du 4 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime modifié par l'arrêté du 27 décembre 2019 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques a été mis en ligne sur le site internet de la Préfecture de l'Indre du 3 août 2020 au 24 août 2020 pour consultation du public.

La page d'accueil du site internet présentait le contexte et les objectifs visés par le projet d'arrêté.

Ce projet d'arrêté n'a pas fait l'objet de remarques émanant du public.

L'Adjoint à la Cheffe du Service d'Appui  
aux Territoires Ruraux,

Sylvain ROUET